



Reclamation d'un objet vendu et non retiré par l'acheteur

Par **arbonne**, le **15/03/2016** à **17:54**

bonjour, j'ai vendu par le biais d'ebay un objet (encombrant et d'une valeur élevée) il y a 7ans. L'acheteur a payé aussitôt par virement bancaire et n'est jamais venu le chercher. J'ai essayé de le joindre par mail...adresse inexistante quelques mois ensuite. J'ai envoyé une lettre recommandée avec AR à l'adresse fournie par le site de vente, la lettre m'est revenue.

l'acheteur réapparaît 7 ans après et sollicite le retrait de l'objet...je l'ai conservé 5 ans et l'ai revendu

que lui répondre? aurais je du le conserver? le rembourser?
merci